



ECOLOGIC BILAN 2024



2024 : TRACER NOTRE SILLON AU SERVICE DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE



« L'année 2024 aura été marquée par des évolutions majeures dans la mise en œuvre pleine et entière de nos missions en lien avec la REP

Chez Ecologic, nous agissons pour l'intérêt général afin de : prévenir la production de déchets, favoriser le réemploi, accompagner la réparation, et organiser un recyclage rigoureux et performant des produits en fin de vie.

Ecologic est agréé pour les filières Équipements Électriques et Électroniques (EEE), Articles de Sport et de Loisirs (ASL) et Articles de Bricolage et de Jardin thermiques (ABJth) qui disposent toutes les trois de fonds réparation ambitieux. Après un démarrage du fonds EEE en 2023, nous avons lancé en 2024 les bonus réparation pour les filières ASL et ABJ. Ces dispositifs soutiennent la nouvelle dynamique de consommation durable, où la réparation devient un réflexe naturel et accessible, en cohérence avec les ambitions de la loi AGEC.

Le réemploi a continué de se développer grâce à nos partenariats avec les acteurs de l'économie sociale et solidaire. En structurant des filières qui allient efficacité environnementale et utilité sociale, nous contribuons à faire du réemploi une solution de proximité, exemplaire, inclusive et pérenne.

Le recyclage reste au cœur de notre action. Nous poursuivons nos efforts pour atteindre et dépasser les objectifs de collecte et pour garantir une gestion maîtrisée des matières premières issues des produits usagés, dans un contexte de forte attente en matière de souveraineté industrielle et de sobriété carbone.

Nous renforçons nos engagements auprès des producteurs pour les accompagner dans la transition vers une économie plus sobre et circulaire qui préserve et renforce la fonctionnalité tout en réduisant la consommation matière. C'est pour cette raison que nous avons fondé Eco-op avec nos partenaires Battribox et Soren : une solution intégrée de compliance et d'optimisation opérationnelle, mais aussi un réservoir d'innovations concrètes pour le bien de tous.

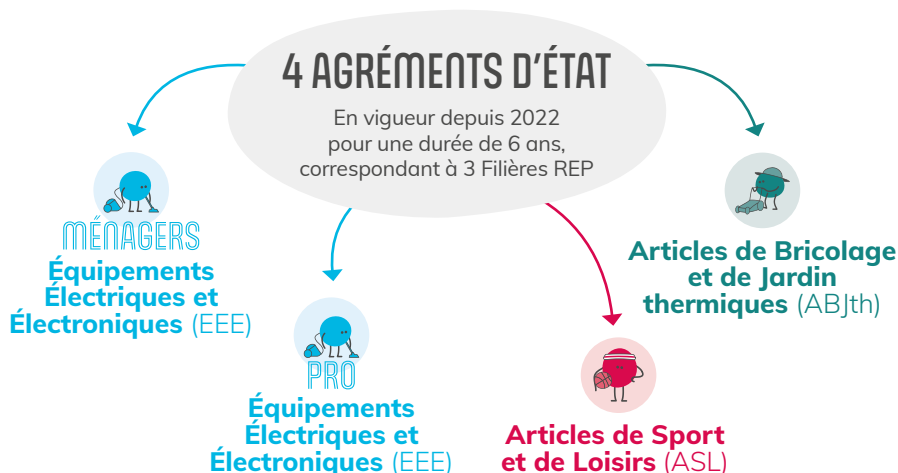
Enfin, 2024 fut aussi une année olympique, durant laquelle Ecologic a eu l'honneur de collaborer avec le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques (COJOP) pour intégrer les enjeux de l'économie circulaire dans ce temps fort du pays. Cette mobilisation témoigne de notre capacité à agir dans des contextes d'exception, tout en respectant les exigences du quotidien.

Alors que les débats autour de la gouvernance des filières REP s'intensifient, notre conviction demeure intacte : une REP efficace est une REP pilotée dans l'intérêt général, à la recherche d'une efficacité et d'une efficacité maximum au service de la transition environnementale et de l'innovation industrielle et sociale.

En 2025 comme en 2024, nous continuons à agir avec rigueur, transparence et engagement pour que chaque produit usagé devienne une ressource, et que chaque acteur de la chaîne y trouve sa juste place. »

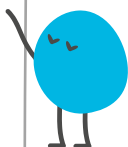
René-Louis PERRIER
Président d'Ecologic

NOTRE ÉCO-ORGANISME



Notre périmètre
d'actions en 6 mots :

CONFORMITÉ
COLLECTE
RÉPARATION
RÉEMPLOI
RECYCLAGE
PRÉVENTION



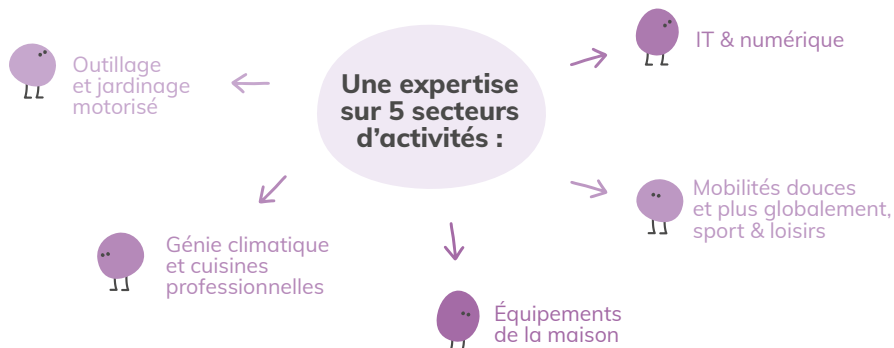
2 FONDS PAR FILIÈRE

visant à allonger la durée
d'usage des produits et à
prévenir les déchets :

**Fonds
réparation**



**Fonds
réemploi**



INDICATEURS RH

DYNAMIQUE EMPLOI

Effectif total (CDI, CDD, intérim, alternance, stagiaires)



103 au 31 décembre
collaborateurs

Répartition

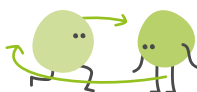


41.7%



58.3%

Taux de rotation du personnel



24.43%

Taux d'ancienneté moyen



4 ANS ET 3 MOIS

FORMATION

Nombre moyen d'heures de formation par salarié ou au global sur l'année chez Ecologic

1497
heures

Budget formation en %
de la masse salariale :

1.3%

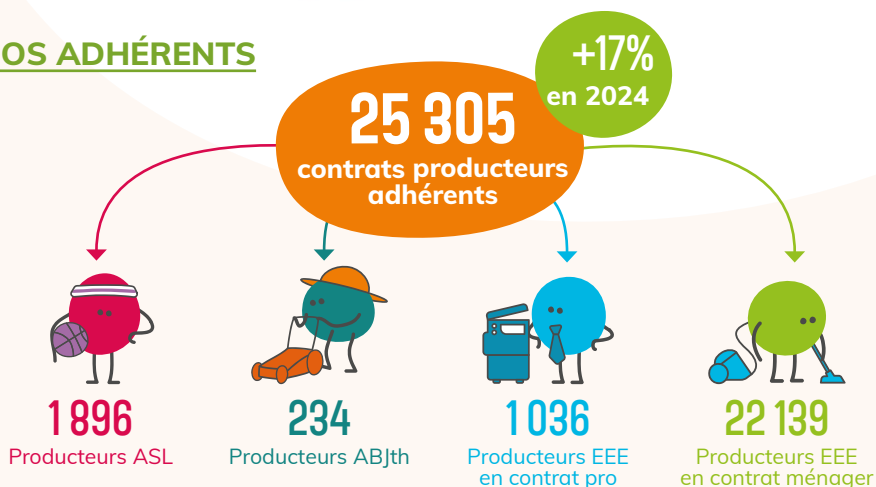
QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL (QVT) ET DIALOGUE SOCIAL

Ecologic a instauré un dialogue efficace et constant entre la direction et les salariés. Afin de favoriser le travail dans les meilleures conditions, Ecologic participe à l'équipement de ses salariés en télétravail, a mis en place un guide des bonnes pratiques interne, une procédure d'on boarding pour les nouveaux collaborateurs-trices. Le bien-être au travail est suivi par un questionnaire annuel.



NOS ACTIONNAIRES

NOS ADHÉRENTS



NAISSANCE D'ECO-OP, UNE ALLIANCE INNOVANTE ENTRE ÉCO-ORGANISMES POUR RÉPONDRE AUX GRANDS ENJEUX DES FILIÈRES REP



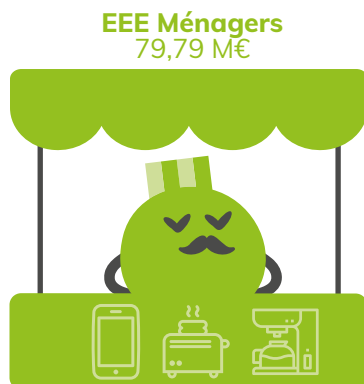
Fruit d'une coopération inédite entre trois éco-organismes Batribox, Ecologic puis Soren, cette organisation commune vise à simplifier la conformité REP pour les producteurs tout en accélérant le déploiement de projets opérationnels à fort impact. Face aux enjeux liés à la généralisation des batteries, des solutions concrètes sont développées pour améliorer la sécurité, notamment lors des phases de démantèlement. L'ambition d'Eco-op est de couvrir l'ensemble du cycle de

vie, de l'éco-conception à la fin de vie, avec pour objectif de réduire l'impact environnemental des filières. L'innovation, la prévention des risques et l'efficacité sur le terrain structurent chaque action. Cette initiative s'inscrit pleinement dans une dynamique d'économie circulaire nationale et de coopération inter-filières.

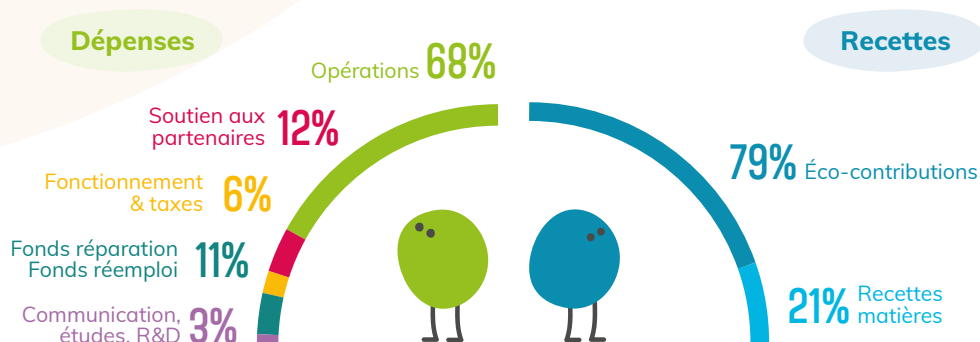
LE FINANCEMENT DE NOS MISSIONS

ÉCO-CONTRIBUTIONS PERÇUES

TOTAL : 140 225 000€



L'UTILISATION DES CONTRIBUTIONS EN 2024



Les éco-contributions financent la collecte, le tri et le traitement des produits usagés pour garantir leur recyclage dans des conditions respectueuses de l'environnement. Elles soutiennent la réparation via le bonus réparation, et le réemploi à travers des partenariats avec les structures de l'économie sociale et solidaire. Une part des contributions est également dédiée à l'éco-conception et à l'innovation. Les cam-

pagnes de sensibilisation et d'information permettent d'impliquer citoyens et professionnels. Enfin, les éco-organismes assurent le pilotage, les obligations réglementaires et les contrôles nécessaires à la bonne exécution de leur mission. L'ensemble de ces dépenses est guidé par un objectif d'intérêt général : réduire l'impact environnemental des produits.

LES ÉQUIPEMENTS MIS SUR LE MARCHÉ PAR NOS ADHÉRENTS EN TONNES



367 126 t

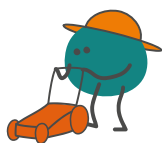
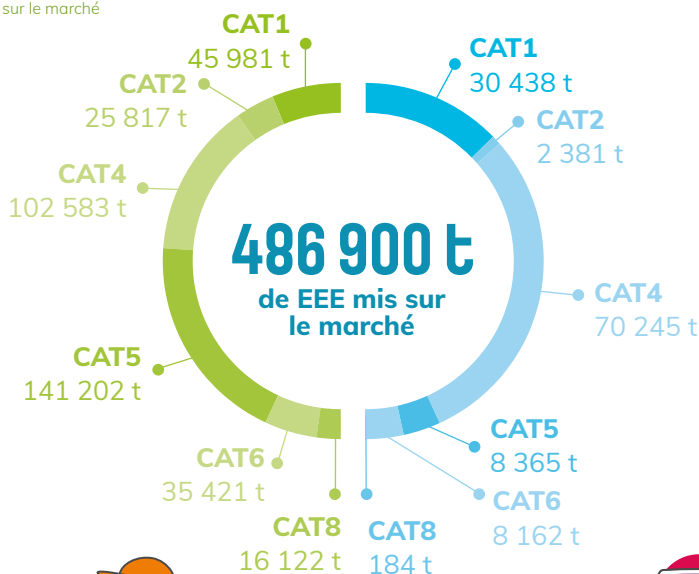
Total MSM* EEE Ménagers

*mises sur le marché



119 774 t

Total MSM EEE Professionnels



41 302 t

Total MSM ABJth



114 551 t

Total MSM ASL

En 2024, les mises sur le marché ont été impactées par un contexte de baisse de la consommation, en particulier sur certains segments comme le vélo. Par ailleurs, les modes de consommation évoluent rapidement, avec une part croissante des achats réalisés via des plateformes en ligne, souvent transfrontalières. Ces mutations rendent le

suivi des flux plus complexe et posent des défis en matière de traçabilité et de responsabilité des metteurs en marché. Pour répondre à ces enjeux, Ecologic a développé de nouvelles solutions et des outils adaptés. Il est actif dans la recherche des redevables et des non-contributeurs.

Voir page 28 pour le détail des catégories

NOS MISSIONS & LEURS RÉSULTATS

NOS TERRITOIRES DE COLLECTE

France
Métropolitaine

Guadeloupe

St Martin

La Réunion

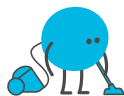
Martinique

Guyane

Mayotte

St-Pierre-
et-Miquelon

LES ÉQUIPEMENTS & ARTICLES COLLECTÉS



EEE ménagers
& professionnels :
Catégories 1, 2, 4, 5, 6 et 8.



ASL : **tous types** sauf les
articles exclusivement
dédiés aux professionnels.



ABJthermiques : **tous types**,
sauf les articles exclusivement
dédiés aux professionnels.



2024 est un tournant pour la filière des EEE, avec des avancées concrètes sur plusieurs fronts.

Deux ans après leur lancement en décembre 2022, les dispositifs de réparation **QualiRépar** et **BonusRépar Cycle** trouvent désormais leur (quasi) **rythme de croisière**, avec près de **25 millions d'euros de bonus versés en 2024** pour toute la filière EEE – un signal fort qui confirme la montée en puissance du modèle et son alignement avec les ambitions de la filière.

Côté réemploi, la dynamique est tout aussi encourageante : nous dépassons désormais les **2 % de taux de réemploi** sur les segments ménager et professionnel. Une performance rendue possible grâce à la mobilisation de longue date à nos côtés du **Réseau National des Ressourceries et Recycleries**, ainsi qu'à l'implication croissante des **producteurs et distributeurs**, pleinement engagés dans une stratégie d'économie circulaire.

En matière de collecte, **la barre des 66,5% de taux de retour est franchie**, portée notamment par l'excellence du segment professionnel, l'arrivée de **Boulangier et Electro Dépôt** au sein d'Ecologic, et une collaboration toujours active avec nos **collectivités et recycleurs partenaires**.

Ces résultats, bien que prometteurs, s'inscrivent dans un contexte économique et géopolitique tendu, compliqué tant pour les metteurs en marchés que pour les consommateurs sur leur pouvoir d'achat et reposent sur une évolution majeure des barèmes mise en œuvre en janvier 2025.

Ludovic Degand • Directeur Général Adjoint en charge du Développement et de la Filière EEE



Après 2 ans d'existence, **des objectifs quantitatifs de collecte et de réemploi sont assignés aux filières**.

Après le recrutement des producteurs, la mise en place des points de collecte et la constitution de partenariats solides avec les acteurs de l'ESS ou encore le monde du sport, les premiers résultats sont là ! Ils sont particulièrement bons sur le cycle, qui est un produit ancré de longue date dans l'économie circulaire.

2024 est l'année de lancement des fonds réparation. Comme au démarrage du bonus réparation pour les EEE, le bonus ASL et le bonus ABJ doivent trouver leurs publics : les réparateurs d'abord, puis le grand public. Dans les deux cas, l'expérience acquise pour les EEE est forcément précieuse.

Enfin 2024 fut une année incroyable pour le sport avec les Jeux olympiques et paralympiques - ponctuée par ce fabuleux reliai olympique avec lequel nous avons parcouru la France durant près de trois mois – **et la grande collecte** organisée dans le cadre de la grande cause nationale.

Ces événements de grande ampleur ont consacré Ecologic comme acteur du sport à part entière, engagé dans sa transition écologique.

Amélie Montoriol • Directrice des Nouvelles Filières (ASL & ABJth)

LA COLLECTE DES EEE

En 2024, la collecte des (D)EEE par Ecologic en France poursuit sa progression, portée par l'élargissement des points de reprise et l'engagement croissant des consommateurs. Les réseaux de déchèteries, distributeurs et acteurs de l'économie sociale et solidaire, sans oublier le réseau de collecte en entreprises assurent une couverture nationale de plus en plus homogène. Toutefois, des marges de progrès subsistent, notamment



sur les petits équipements souvent jetés avec les ordures ménagères. Des efforts restent à mener avec les pouvoirs publics sur la lutte contre les circuits informels et l'accessibilité des dispositifs. Par ailleurs, Ecologic suit un plan de développement ambitieux dans les DROM-COM, et notamment en Guyane dont il a depuis janvier 2024 la charge opérationnelle.

357 916t
d'EEE collectés

+20%
par rapport à 2023

Taux de retour sur l'année 2024 :

65%*

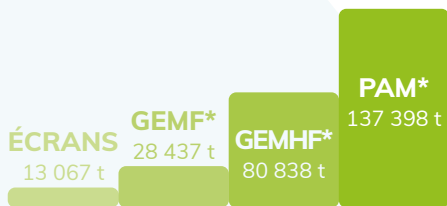
66,5%**

*Taux de retour demandé par l'UE sur la moyenne des trois dernières années de mises sur le marché

**Taux de retour cumulé (EEE ménagers et professionnels) obtenu par Ecologic

EEE MÉNAGERS

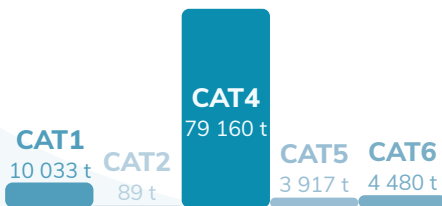
260 238 tonnes



*voir page 28

EEE PROFESSIONNELS

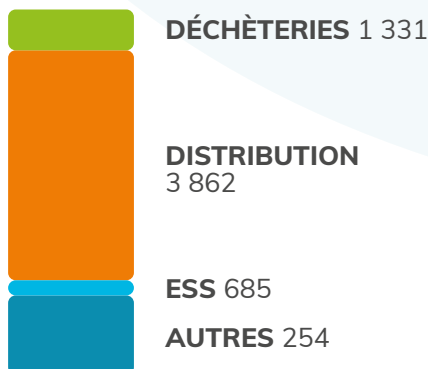
97 678 tonnes



LES CANAUX DE COLLECTE

6 132

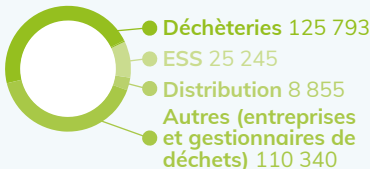
Points de collecte



Nombre de points de collecte répartis par type de canal

260 233 t

d'EEE ménagers collectées



97 688 t

d'EEE professionnels collectés



Part des tonnes collectées réparties par type de canal

LA COLLECTE DES ASL

14 543 t
d'ASL collectées

+95%
par rapport à 2023

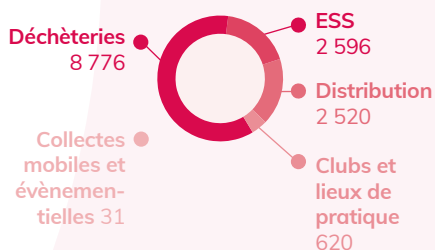
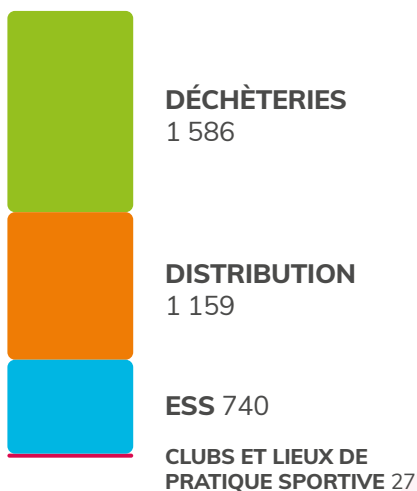
ASL-CAT1
9 025 t

ASL-CAT2
5 518 t

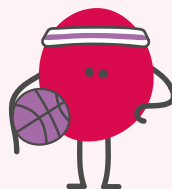
LES CANAUX DE COLLECTE

3 512
Points de collecte

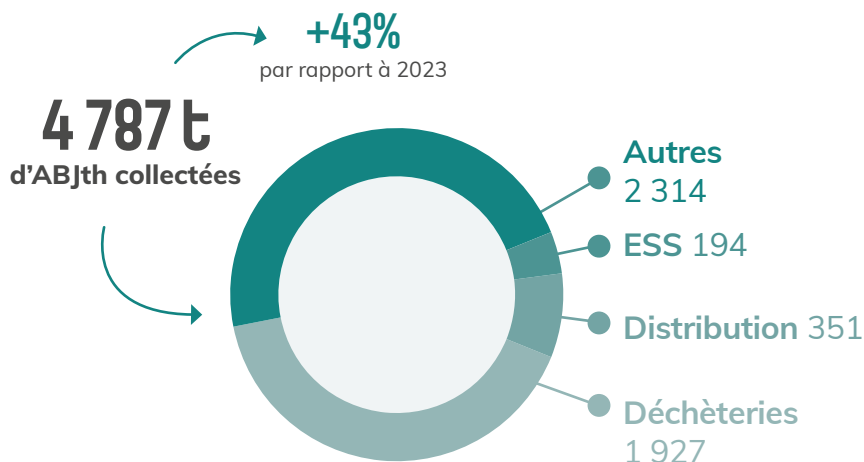
14 543 t
collectées



Tonnes collectées réparties par type de canal



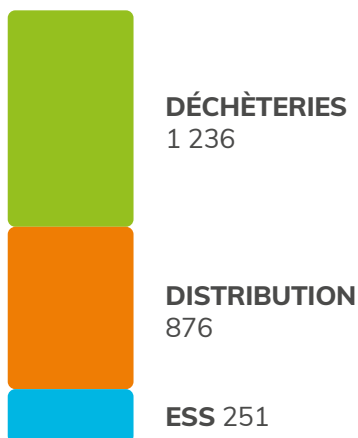
LA COLLECTE DES ABJTH



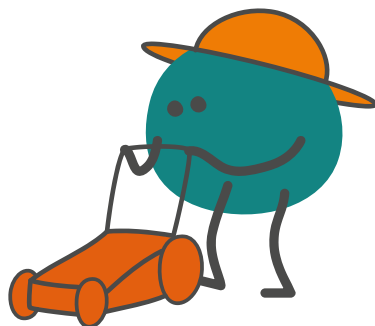
Tonnes collectées réparties par type de canal

LES CANAUX DE COLLECTE

2 363
Points de collecte



Nombre de points de collecte répartis par type de canal



ECOLOGIC AU SOUTIEN DU DÉVELOPPEMENT DE NOUVELLES SOLUTIONS PRATIQUES : FOCUS SUR NOS APPELS À PROJETS R&D



Sur nos activités de R&D, l'année 2024 aura vu le **déploiement de nouveaux partenariats de recherche et développement pluriannuels**.

Tant avec le monde universitaire et académique, qu'industriel, ces partenariats sont essentiels pour accélérer la transition écologique et circulaire à l'échelle de nos filières REP et d'Ecologic.

Par ces collaborations avec des acteurs de premier plan de l'économie circulaire, **Ecologic accède à de nouvelles compétences scientifiques, techniques et opérationnelles** pour permettre d'adresser en profondeur les enjeux clés de nos filières : l'allongement des usages et durées de vie des appareils, par la compréhension des comportements de consommation et l'éco-conception.

Et bien sûr en **continuant à développer des solutions sur la fin de vie des équipements** et articles que nous gérons : gérer les risques incendies et substances, recycler plus, recycler mieux, pour boucler la boucle.

Ces travaux R&D sont engagés dans une double logique : un partage des résultats en toute transparence aux partenaires opérationnels et la volonté de challenger le travail d'Ecologic dans sa mission d'éco-organisme à l'aune d'études d'impact scientifiquement rigoureuses.

2025 marquera **la concrétisation de ces partenariats et leurs premiers débouchés** dans l'optique de poser des fondations d'une programmation stratégique pluriannuelle de recherche partenariale.

Robin Ronceray • Responsable du pôle technique - Études et Prévention

QUELQUES EXEMPLES : DES PARTENARIATS CLÉS POUR ALLER PLUS LOIN

Voici ci-dessous quelques exemples de partenariats et les objectifs associés.



Étude sur l'intégration de plastiques recyclés dans les EEE

Étude sur les teneurs en métaux critiques dans les ordinateurs portables



Thèse sur le tri des composants des cartes électroniques



Projets collaboratifs en éco-conception



UN APPEL À PROJETS SEMESTRIEL POUR L'ENSEMBLE DE NOS FILIÈRES

Dans la lignée de la loi AGECE et nos engagements pour une économie toujours plus circulaire, Ecologic propose un dispositif de

soutien aux projets de recherche et développement des acteurs de nos trois filières :

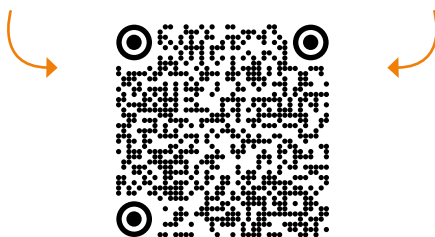


**Équipements
Électriques et
Électroniques (EEE)**



**Articles de Sport
et de Loisirs (ASL)**

**Retrouvez l'ensemble des informations
concernant nos appels à projets
(fonctionnement, modalités de soutien, etc.)**



DES ACCOMPAGNEMENTS ILLUSTRÉS DANS NOTRE EXPOSITION LES MODÈLES CIRCULAIRES DE DEMAIN

Dévoilée lors de notre événement en avril 2025 **Les modèles circulaires de demain**, cette exposition met à l'honneur des lauréats de nos appels à projets sur l'ensemble de nos filières.

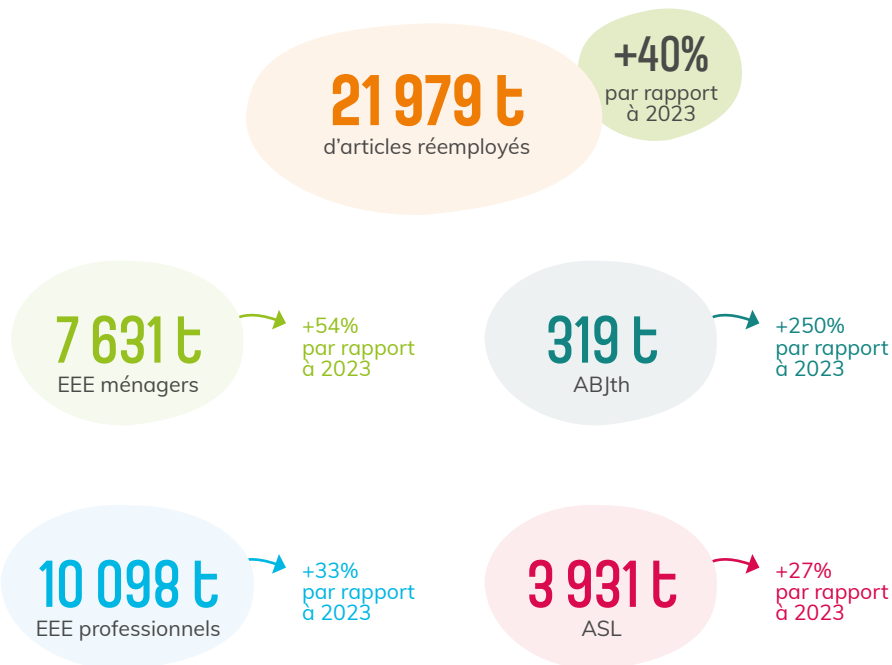
En voici quelques exemples ! Pour consulter l'exposition complète, incluant des lauréats de notre appel à projets destiné aux acteurs du réemploi, **rendez-vous ici :**



AU PLUS PRÈS DES ACTEURS DU RÉEMPLOI

UNE ANNÉE DE RÉEMPLOI

Ecologic et ses partenaires du réemploi ont redonné vie à **3,4 millions de produits de consommation**, pour une large partie à travers des réseaux de l'économie sociale et solidaire.



À mi-agrément, nous avons donc profité de ce moment charnière pour **initier un nouveau cycle de 3 ans pour la deuxième partie de cette période d'agrément.**

DÉVELOPPER LE RÉEMPLOI : ACCOMPAGNER, ÉCOUTER ET S'APPUYER SUR UNE RELATION DE PROXIMITÉ

Nous sommes convaincus que le développement du réemploi passe par une relation renforcée avec tous les acteurs stratégiques : notre mission est de déconstruire tous les freins et optimiser les leviers. Pour cela, nous veillons à nourrir une relation de proximité et à leur écoute.

Aux côtés de nos adhérents et de nos partenaires, et en lien avec leurs besoins, notre ADN reste toujours le même : **identifier et expérimenter des solutions opérationnelles et de terrain pour soutenir le réemploi partout où cela est possible.**

Ainsi, à titre d'exemple en 2024 :

- nous avons mené une campagne de bilan avec l'ensemble de nos interlocuteurs pour comprendre les freins et leviers

de leur collecte d'équipements afin de comprendre comment les aider au mieux,

- nous connaissons l'importance de l'accompagnement des acteurs de l'ESS dans leur conformité, essentielle pour leur pérennité : nous travaillons avec eux sur les déclarations de tonnages qui ouvrent le droit aux barèmes de soutien. Nous avons notamment créé plusieurs photobooks pour faciliter les déclarations et bien repérer les équipements,
- nous continuons à soutenir un outil qui répond aux besoins d'accès aux gisements des acteurs de l'ESS, notre plateforme **e-reemploi**.



e-réemploi
un service d'Ecologic

54

TONNES D'ÉQUIPEMENTS

collectés sur cette plateforme ouverte à tous les acteurs de l'ESS qui le souhaitent sur les différentes filières d'Ecologic

PROPOSER DES DISPOSITIFS DE SOUTIEN ADAPTÉS

Nous proposons un soutien financier via **notre appel à projets, lancé en 2023 et exécuté en 2024**. De futurs appels à projets sont à venir dans les prochains mois et années.

Nous cultivons nos relations partenariales grâce à **une dizaine d'accords cadres avec des structures de l'ESS**. C'est notam-

ment le cas avec le Réseau National des Ressourceries et Recycleries avec lequel nous avons renouvelé notre accord triennal sur la base d'une activité qui s'est fortement développée au travers de l'accord précédent.

Nos structures sous contrats « opérateurs de prévention »

259



579



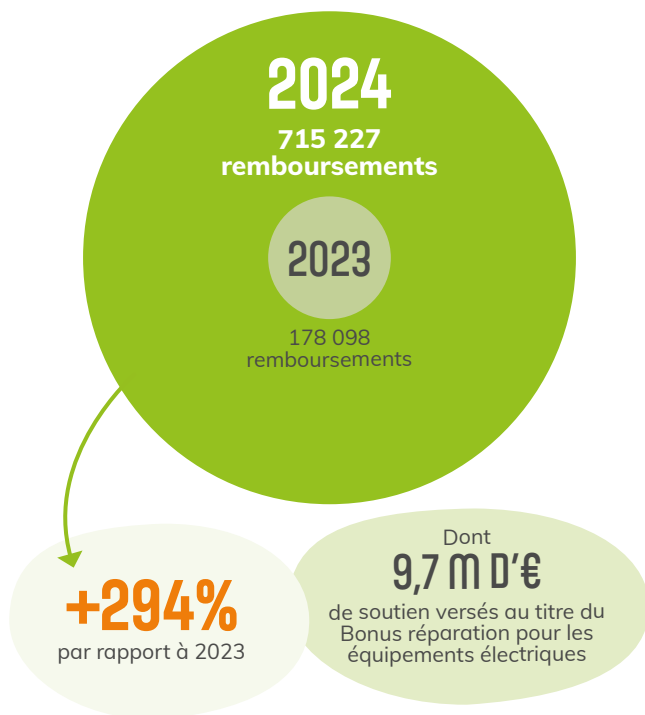
480



LA RÉPARATION EN PLEINE PROGRESSION !



LABEL QUALIRÉPAR : UNE ANNÉE D'ACCÉLÉRATION



CE QU'IL FAUT RETENIR

- Parmi les équipements les plus souvent réparés : téléphones portables, lave-linge, lave-vaisselle,
- Un élargissement des équipements éligibles : 24 nouvelles familles d'équipements en 2024, couverture des écrans cassés,
- Des bonus ré-évalués :
 - bonus doublé sur plusieurs équipements électroménagers majeurs (notamment lave-linge, lave-vaisselle, four, aspirateur),
 - 5€ de bonus sur 21 familles d'équipements supplémentaires.
 - +20 % de bonus en cas d'utilisation de pièces issues de l'économie circulaire,
- Une simplification du dispositif :
 - remboursement en 15 jours maximum pour les réparateurs,
 - abaissement des seuils de déclenchement : des PC éligibles à partir de 150 € par exemple,
 - ouverture de la réparation à distance depuis le 15 février 2024,
 - labellisation plus adaptée aux petites structures.
- Un accompagnement des réparateurs sur l'ensemble de leur parcours : de la labellisation à l'offre du bonus au consommateur.

NOS FONDS RÉPARATION ASL & ABJTH LANCÉS EN 2024

1^{er} JUIL. 2024

**Lancement du fonds
Réparation cycles**



ÉQUIPEMENTS ÉLIGIBLES

Mobilité (cycle, trottinette, roller, etc.), sports de plein-air (tentes, chaousons d'escalade, paddles, selles d'équitation, etc.)



JANV. 2024

**Lancement du fonds
Réparation ABJth**



ÉQUIPEMENTS ÉLIGIBLES

Tondeuses, motobineuses, tronçonneuses, taille-haies, débroussailleuses, etc.

153

Réparateurs déjà labellisés



SOUTENIR LA RÉPARATION PAR L'ACCOMPAGNEMENT DES RÉPARATEURS ET LA SENSIBILISATION DU CONSOMMATEUR

LA FORMATION DES RÉPARATEURS

1/5

1 FRANÇAIS SUR 5

s'adresse à un professionnel de la réparation, malgré des études qui démontrent qu'une volonté de réparation existe chez nos concitoyens



LES FREINS MAJEURS

1. le frein économique
2. le délai de réparation

UN MOT D'ORDRE : AUGMENTER LE NOMBRE DE RÉPARATEURS QUALIFIÉS

Ecologic soutient donc la montée en compétence des professionnels via un programme de financement des formations : le FF3E (Fonds de Formation à la Filière de la Réparation Électrique et Électronique).

Dès 2024, un sous-fonds dédié de

5 M€/AN

est déployé pour financer des actions de formation de nouveaux réparateurs.

Il s'adresse aux structures labellisées pour les équipements électriques. Un objectif de :

+ DE 120

réparateurs d'EEE et de cycles ont bénéficié du programme sur le second semestre 2024

+ DE 2 000

formés d'ici 2025

FAVORISER LE PASSAGE À L'ACTION PAR LA COMMUNICATION

Afin d'accompagner cet essor de la réparation et installer toujours plus ce réflexe, nous avons pu mener plusieurs opérations et mettre à disposition de nos réparateurs labellisés des outils utiles :

- 3 campagnes de communication nationales grand public radio et digital,
- Refonte du site dédié à la réparation e-reparation.eco en plusieurs étapes dont l'annuaire des réparateurs labellisés en 2024,
- Renforcer l'affichage dans les magasins sur l'éco participation et le financement du bonus,
- Une communication pour accompagner le recrutement des réparateurs ASL et ABJth et animer le réseau : flyers, présence dans les salons, insertions presse, webinaires de sensibilisation,
- Mise à disposition de kits régulièrement mis à jour pour la communication en magasin des réparateurs
- Une communication de sensibilisation du grand public : plaquettes d'information sur les équipements concernés et les montants des bonus.



Après une montée en puissance notable du fonds EEE en 2023, trois dispositifs distincts couvrent désormais un

large spectre d'équipements : électroménager et électronique (EEE), articles de sport et loisirs (ASL), et équipements de bricolage/jardinage thermique (ABJth).

L'année 2025 permettra de consolider l'impact de chaque fonds avec notamment :

- La continuation de la refonte de notre site dédié à la réparation
- La préparation de notre prochain cycle de labellisation QualiRépar (à partir du 15/12/2025) avec la refonte du référentiel Qualirépar
- La mise en place d'une communication commune inter-filières réparation EEE ASL ABJth
- L'intégration des offres d'abonnement à la réparation au bonus réparation EEE
- Une étude sur les PIEC afin de mieux en cerner leurs usages par les professionnels sur chacune de nos filière.

**Basilios Riniotis • Directeur
Adjoint Fonds Réparation**

L'ANNÉE 2024 DE RECYCLAGE ET TRAITEMENT EN QUELQUES CHIFFRES

BILAN DES TRAITEMENTS DES EEE MÉNAGERS



BILAN DES TRAITEMENTS DES EEE PROFESSIONNELS



BILAN DES TRAITEMENTS DES ASL



BILAN DES TRAITEMENTS DES ABJTH



BILAN MATIÈRES TOUTES FILIÈRES CONFONDUES

TOTAL
286 122 t

Acier
69,37%

Cuivre
12,4%

Plastiques
8,46%

Aluminium
6,33%

Fraction minérale
1,52%

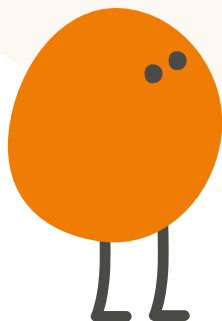
Autres
0,95%

Verre
0,76%

Bois
0,12%

Autres métaux
0,07%

Caoutchouc et élastomères
0,01%



COMMUNIQUER & SENSIBILISER SUR TOUS LES TERRAINS

UNE COMMUNICATION AU SERVICE DU TERRAIN

AIDER NOS ÉQUIPES ET TOUTES LES PARTIES PRENANTES ENGAGÉES AU SERVICE DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Les publics, les enjeux de communication et les besoins d'outils sont nombreux. Pour y répondre au mieux, notre équipe communication est mobilisée le plus tôt possible dans l'ensemble de nos travaux afin de construire des dispositifs performants sur le plan de la communication également.

Et ce autour de 4 principes :

1.

RÉPONDRE AUX ENJEUX DE L'AGRÉMENT

Favoriser le geste de tri
et soutenir la collecte

2.

ÉCOUTER LES BESOINS DU TERRAIN

Privilégier l'approche la
plus opérationnelle en
fonction des objectifs et
publics cibles identifiés
(approche par univers
plutôt que par filières)

3.

COLLER AUX USAGES LES PLUS PERTINENTS

Produire les outils adéquats
en fonction du contexte
de communication :
supports physiques
(photobooks, affiches, etc.)
ou digitaux (visuels, kits
de communication, etc.)
plutôt que par filières)

4.

ÉVALUER L'EFFICACITÉ DE NOS COMMUNICATIONS

Faire bénéficier l'ensemble
de nos équipes et des
acteurs de nos filières
de nos apprentissages

ACCOMPAGNER LA COLLECTE EN 3 PRINCIPES : EXPÉRIMENTER, ADAPTER, OUTILLER

Ces principes s'expriment dans un soutien toujours plus important pour la collecte : l'addition d'une action du quotidien avec de nombreux outils produits et de grandes opérations de communication.

AU QUOTIDIEN



Des supports adaptés aux besoins de nos partenaires de terrain pour optimiser la collecte.

UNE OPÉRATION PHARE DE COLLECTE :



Organisée par Ecologic avec l'appui de l'Union Sport et Cycle, cette opération annuelle s'est déroulée en 2024 sur tout le territoire et sur tous les points de collecte partenaires participants et lors d'événements sportifs.

Objectif : booster la visibilité des enjeux d'économie circulaire auprès des pratiquants !

UNE ACTION CONJOINTE AVEC NOS ÉQUIPES RÉEMPLOI ET RÉPARATION :



Campagne radio et digitale autour de nos bonus réparation QualiRépar & BonusRépar : deux outils au service des réparateurs et des citoyens pour faire gagner la réparation !

ENGAGER, FIDÉLISER & ACCOMPAGNER LES PRODUCTEURS : LE TRIO GAGNANT

Au cœur de notre mission, cette relation avec les producteurs est essentielle pour développer la conformité des metteurs en marché et les engager vers une économie toujours plus circulaire.

Pour ce faire, nos actions de communication et de sensibilisation contribuent à :

- Accompagner le recrutement des adhérents,
- Mobiliser les producteurs : information permanente sur les actualités (lettre d'information trimestrielle Infologic), les services à leur disposition ou encore sur les sujets réglementaires (révision de la présentation des barèmes).

SENSIBILISER AU GESTE DE TRI PARTOUT ET TOUJOURS : NOTRE COMBAT PERMANENT

Nous déployons sur le terrain, à différentes échelles, un maximum d'initiatives destinées à renforcer la conscientisation des enjeux, l'identification des solutions et le passage à l'action.

NOTRE PARTICIPATION AU RELAIS DE LA FLAMME EN 2024 :



En cette belle année olympique, nous avons participé à 50 dates du Relais de la Flamme pour sensibiliser aux principes de l'économie circulaire partout sur le territoire.

NOTRE JEU DE L'OIE, OUTIL DE SENSIBILISATION POUR LES COLLECTIVITÉS :



Un jeu pour les grands et les petits, à disposition de l'ensemble des collectivités (services animation, syndicats de déchets, etc.) pour assurer leurs propres missions de sensibilisation.

Notre présence auprès des parties prenantes :



Nos équipes communication & sensibilisation à la rencontre de nos parties prenantes.

LEXIQUE DES SIGLES EN USAGE POUR LES FILIÈRES EEE, ASL ET ABJTH

LES CATÉGORIES DES EEE

CAT. 1 : Équipements d'échange thermique

CAT. 2 : Écrans, moniteurs et équipements comprenant des écrans d'une surface supérieure à 100 cm²

CAT. 3 : Lampes

CAT. 4 : Gros équipements

CAT. 5 : Petits équipements

CAT. 6 : Petits équipements informatiques et de télécommunications

CAT. 7 : Panneaux photovoltaïques

CAT. 8 : Cycles à pédalage assisté définis au 6.11 de l'article R. 311-1 du code de la route et engins de déplacement personnel motorisés définis au 6.15 du même article.

FLUX DES EEE

ECRAN : Écrans (dont FPD : écrans plats, et CRT : écrans cathodiques)

GEMF : Gros électroménager froid

GEMHF : Gros électroménager hors froid

PAM : Petits appareils ménagers

M ou MEN : Flux ménager

P ou PRO : Flux professionnel

LES CATÉGORIES DES ASL

CAT1 : Cycles et engins de déplacement personnel non motorisés (EDP)

CAT2 : Autres produits destinés à la pratique sportive et/ou aux activités de plein air.

AUTRES SIGLES

EEE : Équipements électriques et électroniques

ASL : Articles de sport et de loisirs

ABJth : Articles de bricolage et de jardin à moteur thermique

REP : Responsabilité élargie des producteurs

MSM : Mises sur le marché

PDC : Point de collecte

GDD : Gestionnaires de déchet

EcoLogic



EcoLogic



EcoLogic



EcoLogic

EcoLogic



EcoLogic



EcoLogic



EcoLogic

EcoLogic



logic



EcoLogic



EcoLogic

EcoLogic



logic





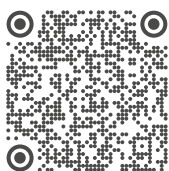
RÉPARER



RÉUTILISER



RECYCLER



contact@ecologic-france.com

15 avenue du Centre
78280 GUYANCOURT

01 30 57 79 09

